

Projet d'Etablissement 2019-2024

Introduction

Une enquête menée auprès de l'ensemble de la Communauté Scolaire a permis de dégager les axes prioritaires de travail sur lesquels une Commission élargie et représentative s'est unanimement prononcée. La Commission a développé tout au long de l'année les 3 axes retenus pour aboutir à cette nouvelle feuille de route : le Projet d'Etablissement 2019-2024

Celui-ci verra ses dispositifs évalués lors de points d'étape (fins d'années scolaires) et pourra faire l'objet de modifications et d'ajouts complémentaires.

Axe 1 : langue et culture françaises

Les groupes de travail ont réfléchi sur la situation du français au sein de l'établissement, de la maternelle à la terminale. Ont été pris en compte, entre autres, l'expérience de chacun (personnel de direction, parent ou professeur), les rencontres avec des experts dont Mme Brigitte Thomas, Inspectrice de lettres, les priorités définies par l'AEFE ou la MLF.

Les orientations suivantes sont dégagées.

1.1 De la « grammaire » aux activités langagières communes à toutes les langues :

- Mieux prendre en compte le plurilinguisme de nos élèves, leur profil langagier.
- Mettre en œuvre les compétences langagières du CECRL : description des pratiques des élèves en tant qu'apprenants, progression dans les apprentissages de la langue
- Prendre en compte des évaluations diagnostiques en début de CP, CE1, CM1, Seconde (remédiation et conception de séquence)
- Renforcer les liaisons inter-degrés: dépistage de difficultés inter-langues, mise en commun de pratiques, progressions annuelles (actions du CEC)
- Analyser la pratique de la langue « à la maison »: niveau inadapté pour une situation de communication, lexique imprécis, vertus de l'emploi de connecteurs logiques...
- Programmer des activités permettant de comparer les langues entre elles (inférences, traduction...)
- Accepter la richesse du plurilinguisme (analyse des anglicismes, recherches d'équivalence inter-langues...)
- S'interroger sur ce qui rapproche / distingue les langues enseignées / pratiquées par les élèves.

1.2 L'oral et l'écrit polymorphes et authentiques:

- Consolider une culture de l'évaluation de l'oral
- Favoriser l'expression orale en français hors de situations d'évaluation « scolaire » : (exercices différents des contenus, s'exprimer dans sa « zone de confort »...)
- Prendre en compte le faible % d'enfants francophones primo-arrivants en maternelle.
- Inciter à des pratiques de communication plus authentiques : débats argumentés, plaidoiries...
- Développer des outils facilitateurs: lexique propre à une matière, connecteurs logiques, manières d'inviter à répéter, à reformuler ou à réexpliquer...
- Renforcer la place de l'écrit (argumentation dans l'épreuve écrite de SVT, synthèse...).
- Développer les situations de productions d'écrits en dehors du cadre scolaire
- Diversifier les types d'écrits: composer un paragraphe pour résumer une leçon, un article pour rendre compte d'une expérience, dresser le bilan d'une activité...
- Offrir à l'élève la possibilité de vérifier, de corriger, d'améliorer, de transformer ses propres écrits.

- Mieux utiliser les ressources offertes par le numérique (correcteur orthographique et syntaxique, manipulation / réorganisation de textes, mise en page, confrontation de plusieurs dictionnaires en ligne...)
- Favoriser les initiatives telles que : concours d'écriture individuelle et collaborative...

1.3 L'esprit français au sein de l'EFID : langue et culture:

- Impulser des actions telles que : concours d'improvisation, concours de plaidoiries, débats ou colloques d'établissement (un thème autour de la citoyenneté)
- Instaurer des journées à thèmes sur : l'humour, une œuvre remarquable, l'esprit des Lumières...
- Développer des cycles de films : « Louis de Funès », « L'école d'autrefois »...et favoriser les « événements », rencontres autour de ces films, de personnalités incarnant la culture française, autour de quelques œuvres d'un auteur mis à l'honneur
- Établir des liens entre les parcours éducatifs (Santé, Citoyen, Avenir (à partir de la 6ème seulement) et Artistique et Culturel) et le français.

Axe 2 :Orientation et accompagnement des élèves

L'objectif de l'établissement est d'enrichir et de faire vivre les différents parcours des élèves.

2.1 Le Parcours Santé : Favoriser l'acquisition par nos élèves d'une véritable hygiène de vie et offrir un climat de bien-être à toute la communauté éducative :

- Education à la santé : approche interdisciplinaire et transversale
- Prévention :
 - séances d'information
 - la communication positive et l'écoute des élèves,
 - actions petits déjeuners, semaine du goût
 - visites médicales assurées par le Médecin scolaire et des intervenants ou spécialistes externes (ophtalmologues ou dentistes),
 - suivi infirmier.
- Promotion de la santé :
 - encourager les activités sportives, l'initiation aux premiers secours,
 - expliquer l'équilibre alimentaire et développer l'esprit critique sur ces questions: publicité alimentaire, lecture d'étiquettes sur les produits.
 - sensibiliser les élèves à la sécurité routière (ASSR et interventions de professionnels)
- Amélioration de l'environnement scolaire: rythmes scolaires, restauration, entretien des locaux.

2.2 Le Parcours Citoyen : de l'école élémentaire à la terminale :

Permettre aux élèves de devenir progressivement autonomes et responsables dans une démarche de formation de la personne et du citoyen.

a) L'Éducation à la citoyenneté :

- Développer chez l'élève la culture de l'engagement, de l'initiative et du débat, tout en respectant des règles communes élaborées avec l'assentiment de tous (Règlement intérieur, enseignement moral et civique, formation des représentants des élèves, médiations par les pairs, promotion du rôle des délégués, des membres des CVC et CVL, élaboration d'une charte de classe avec le professeur principal, ...).
- Valoriser les pratiques associatives des élèves par les rencontres sportives scolaires dans et hors temps scolaire (rencontres élèves-professeurs-parents).

b) L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) : développer une connaissance critique de l'information, décrypter l'image, apprendre à se forger une opinion (circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016) :

- Sensibiliser les élèves à l'usage responsable du numérique et faire évoluer la charte d'usage des TUIC : la notion de traces pour prendre conscience de ce qui est laissé sur le web, les réseaux sociaux, espace public, espace privé, droit à l'image, cyber harcèlement.
- Maîtriser l'information : savoir évaluer la pertinence et la fiabilité de l'information
 - sensibilisation à la liberté d'expression et d'information,
 - éducation numérique et aux médias (internet, webradio)
 - éducation au cinéma, à la télévision, aux jeux éducatifs
 - compréhension de l'actualité et décodage de la publicité
- Renforcer la communication au sein de la communauté éducative et avec les parents (site de l'établissement et espace numérique de travail PRONOTE).

c) L'Éducation à l'environnement et au développement durable :

- Développer une conscience écocitoyenne commune élèves-établissement-parents pour le respect de la nature et des hommes, favorisant l'engagement et la responsabilisation des citoyens dans leur vie quotidienne.
- Mettre en place des actions pour le respect du travail du personnel d'entretien de l'établissement, veiller à la propreté des lieux (salles de classe, cantine, stade de sport, toilettes,...)
- Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et du développement durable :
 - séances d'information, sorties, journées vertes, utilisation dans l'établissement de produits écolabel pour l'entretien, du papier et fournitures écolabel : feutres tableau blanc ...
 - projets pédagogiques : nombreuses collectes (les bouchons d'amour, les piles, les bouteilles en plastique), tri des déchets, recyclage
- Former des éco-délégués et élaborer une charte écocitoyenne
 - Lutter contre toutes les formes de gaspillage
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire notamment celui de la nourriture non consommée des élèves lors des pauses et qui finit à la poubelle.

2.3 Le parcours Education Artistique et Culturelle

Permettre aux élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.

- Développer l'ouverture culturelle sur le patrimoine local et lors des voyages pédagogiques.
- Favoriser les partenariats: rencontrer des artistes et des œuvres de divers domaines artistiques (design, cinéma, musique, théâtre, danse, architecture, littérature, photographie, ...) et cultiver l'esprit critique, la créativité, et la pratique du débat.
- Elaborer des projets sur le temps scolaire et périscolaire : chorale, théâtre,
- Développer et renforcer les pratiques artistiques des élèves
- Désigner un référent culturel et définir ses missions
- Aménager un espace d'exposition permanent

2.4 Parcours Avenir :

- ❖ **Préparer l'élève au mieux dans la construction et la valorisation de son projet personnel et professionnel.**
- ❖ **Connaître la diversité des formations et des métiers.**
 - Découvrir le monde professionnel et s'y repérer dans un accès progressif et structuré à l'information: faciliter l'acquisition d'une culture économique et professionnelle ; amener l'élève à mieux connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés, stage ou visite d'entreprise, forum des métiers, séances d'information, voyage d'orientation.
 - Développer l'éducation à l'individualisation des parcours et à l'orientation
 - Sensibiliser les élèves à l'adéquation des compétences personnelles et exigences de formations afin de faire des choix pertinents pour réussir dans l'enseignement supérieur.
 - Mettre en place les entretiens et le "Livret d'orientation" pour y consigner la construction progressive les projets d'avenir des élèves
 - Renforcer le partenariat avec les anciens élèves et le dynamiser.
 - Accompagner les élèves dans leurs différences en collaboration avec les parents dans une démarche de coéducation:
 - Favoriser le bien-être de l'élève et son épanouissement
 - Renforcer le suivi personnalisé, les PPRE, PAP, entretiens d'orientation, conseils de classe et professeur principal...
 - Elaborer une politique efficace des aides : amener l'élève à assumer ses choix
 - Organiser l'AP en 6° et au lycée
 - Suivi et accompagnement des élèves sortants : DELF, DALF, CIMA et affelnet
 - Développer les actions de signalement, remédiation, soutien, tutorat
 - Renforcer les dispositifs mis en place dans le cadre de l'école inclusive
 - Mieux prendre en compte les élèves à hauts potentiels intellectuels (HPI)
 - Préparer au mieux les élèves aux différents concours et entretiens (simulation, entraînement oraux...)
 - Renforcer la formation des personnels pour mieux accompagner les élèves

Consigner toutes les traces des parcours des élèves dans leurs portefeuilles numériques Folios et/ou sur Pronote (Bulletins trimestriels et Livrets scolaires).

2.5 Parcours linguistique

Offrir aux élèves un parcours plurilingue de qualité, raisonné, progressif et cohérent couvrant la devise de la MLF « trois langues, deux cultures »

- Permettre à nos élèves en fin de cursus de quitter l'établissement avec un solide bagage linguistique et une maîtrise à minima de 3 langues (français, arabe, anglais)
- Encourager l'espagnol et le latin
- Développer les partenariats avec les organismes certificateurs (certifications : Cambridge, CIMA, DELF/DALF...)
- Articuler les différents paliers de maîtrise en langues (niveaux primaire, collège, lycée) et en informer les élèves et les parents
- Installer une section internationale américaine en partenariat avec l'Ecole Américaine de Djeddah

Axe 3 : un esprit ouvert, engagé et responsable

3.1 Valoriser la laïcité dans un contexte multiculturel

Le multiculturalisme de notre communauté doit mettre en avant la diversité culturelle comme une source d'enrichissement et de découverte pour nos élèves.

Les principes :

- Lutter contre toute forme de discrimination, de ségrégation
- Favoriser l'expression de particularités culturelles
- Respecter le principe de laïcité

Les actions :

- Les semaines ou journées à thèmes
- La remédiation par les pairs et la communication positive
- Sensibilisation des élèves aux actions de solidarité (CCF, ...)

3.2 Développer les citoyennetés et la culture d'établissement

Citoyenneté, les principes :

Voir se développer chez les élèves les notions de responsabilité, d'engagement, de respect des droits humains ainsi que les devoirs qui en découlent.

Les actions :

- Parcours santé : prévention des conduites addictives, développement sexuel à mettre en forme
- Implication des élèves dans les instances représentatives (CVC, CVL, commissions...)

Culture d'établissement, les principes :

Afin de répondre à la demande de développement d'une culture d'établissement, favoriser des actions communes à tous les élèves qui reposent sur des objectifs rassembleurs plutôt que sélectifs.

Les actions :

- Actions impliquant davantage l'élève autour de projets fédérateurs et développement de la co-gestion (semaines à thèmes étendues à tout l'établissement, album scolaire, carnaval généralisé, fête de Noël, clubs, ciné-club, rencontres sportives profs/élèves ...)
- Classes de découvertes, voyages scolaires et périscolaires, semaine nautique ...
- Action pédagogique et identitaire : « silence je lis »
- Association des anciens élèves (culture de réseau...)
- Participation aux actions des différents réseaux

3.3 Humanisme, éducation au développement durable

- Ouverture au pays d'accueil
- Renforcement du développement des valeurs humanistes et de solidarité
- Appui aux actions du type : recyclage, Semaine Verte, tri sélectif, visites d'installations liées au développement durable...

CONCLUSION : le présent projet d'établissement, validé pour la période 2019-2024 par le Conseil d'établissement du 18 juin 2019, contribuera à donner sens à la formations que nous dispensons à nos élèves, tant sur le plan de l'acquisition de compétences et de connaissances académiques que sur celui du développement personnel des enfants.

Il doit être considéré comme un guide de nos actions à tous au quotidien, élèves, parents et professeurs.

Un bilan pourra être établi à terme échu, mais aussi en cours de parcours si nécessaire, sur la base notamment des fiches actions renseignées et d'autres indicateurs le cas échéant.

FICHE ACTION
Projet d'établissement 2019-2024

AXE N°	
Objectif général:	
Intitulé de l'action	
Constat :	
Public visé :	
Objectif(s) de l'action	
Description de l'action :	
Intervenants :	
Moyens :	
Critères d'évaluation retenus :	
Evaluation finale de l'action (entourer le conseil)	Conseil de cycle ; Conseil des maîtres ; Conseil d'école ; Conseil Ecole Collège ; Conseil de la vie lycéenne ; Conseil de classe ; Conseil pédagogique ; Conseil d'établissement ; Conseil de gestion.